

■ Présentation du dossier « La Nouvelle-Calédonie met le cap sur la Croissance bleue »

Lionel Loubersac

Océanographe, fondateur et manager du Cluster maritime Nouvelle-Calédonie

Résumé

Ce texte introduit les 12 écrits qui constituent ce dossier. Ceci dans une logique qui va de textes spécifiques au cas calédonien à des supports d'exemplarité en matière de croissance bleue adaptables par la Nouvelle-Calédonie et à des réflexions fondamentales sur des règles de mise en œuvre à considérer.

Abstract

This is an introduction to the 12 texts of the dossier presented hereafter and organised as follows : starting from an overview about certain situations specific to New Caledonia they deal with model achievements in terms of blue growth that New Caledonia can quite possibly adapt, and are followed by essential reflections on the fundamental rules to be considered for implementation of same.

* * *

Après un premier dossier : « *l'or Bleu* » (numéro 29-2017-1) qui compilait 20 textes, puis un second (numéro 32-2018-2) sous le titre « *La mer, des valeurs, un avenir* » réunissant alors 12 textes complémentaires, la RJPENC a ouvert un dossier pour son numéro 35-2020-1, sous le titre « *La Nouvelle-Calédonie met le cap sur la Croissance bleue* ».

Définir et porter une stratégie maritime et de croissance bleue n'est pas chose anodine, et ne peut se décliner sur des principes de « terriens », et ceci pour plusieurs raisons. D'abord la mer reste un espace de « non-propriété individuelle », celle d'un domaine public.

Certes, dans les concepts occidentaux ce domaine peut-il autoriser des concessions temporaires : pêche, aquaculture, tourisme, sports nautiques, transport..., comme il en est dans le système coutumier basé sur l'existence « d'aires » aux activités régies et contrôlées. Dans l'un et l'autre cas ces « occupations » ne peuvent se concevoir que dans un intérêt général, solidaire et partagé.

La mer possède ces particularités d'avoir comme la terre un relief (la continuité de la terre sous l'eau) et un sous-sol, mais, à

sa différence, une surface porteuse de flux (transport maritime et activités diverses, échange océan atmosphère...), une masse d'eau (ressources, énergie, échanges qui ne connaissent pas les frontières...), et une interface avec la terre : le littoral, l'espace linéaire étroit le plus convoité et le plus soumis aux pressions humaines de la planète.

En outre la mer porte une histoire, une culture et une éthique propres, construites d'expérience de l'homme depuis des générations. Un « homme ou une femme de mer », même si bien sûr il y a des « pirates », sont effectivement faits de courage, d'analyse du risque, de détermination, d'apprentissage aux conditions de milieux restreints et confinés (un bateau, un sous-marin...), de résilience, d'aventure, de solidarité, d'engagements, de compétences et de droiture...

Alors parcourons les 12 textes de ce dossier avec la lecture logique qui vous en est suggérée :

- Le premier est le texte du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, signé de Christopher Gygès en charge de l'économie de la mer. Ce texte fait part d'une volonté politique affirmée en matière de diversification économique mais aussi de la mise en place d'un système de gouvernance fondé sur un partenariat public/privé fort. La province Sud nous a fait valoir s'associer pleinement à la démarche engagée par ce texte du gouvernement, pour les responsabilités qui sont les siennes sur les espaces marins dont elle a la charge ;
- Le second de la présidence de la province Nord s'inscrit dans la démarche précédente en soulignant notamment deux principes de base de la croissance bleue sur laquelle cette province s'appuiera : la participation du public (volet sociétal) et le poids de l'environnemental (volet éco-responsable) ;
- Le troisième est signé par le président du Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie, structure indépendante regroupant les forces vives (économiques, environnementales, culturelles) du pays, dans sa place « d'éclairer » et d'accompagnateur efficace des politiques publiques avec l'écriture d'un Livre bleu, base de propositions pour une croissance maritime durable.

En support de ces politiques territoriales en structuration, suivent cinq textes qui explicitent les réflexions, les rôles, les

solutions possibles, les enjeux pour conduire à bien une stratégie maritime porteuse de bienfaits :

- Le premier est celui du général commandant les FANC qui explicite leur rôle fondamental vis-à-vis d'une stratégie maritime en matière de défense, de sécurité, de coopération régionale, de capacité d'intervention face aux différents risques que ceux-ci soient de trafics illégaux, d'impact du changement climatique, d'aide humanitaire ;
- Le second signé du président du Cluster maritime français rappelle les bases de tout programme de croissance bleue : la définition d'une stratégie maritime, la considération du partenariat public privé, une volonté politique. Il illustre ses propos de différentes réalisations et structures mises en place dont le rôle déterminant du Comité France maritime ;
- Le troisième signé du délégué général du GICAN et de son représentant en Australie souligne les opportunités issues de rapprochements entre la Nouvelle-Calédonie et ses voisins dans la structuration d'une stratégie maritime, avec l'exemple d'un partenariat industriel avec l'Australie ;
- Le quatrième signé du président du Conseil Mondial des Océans (WOC Hawaï) fait valoir le sens d'une alliance internationale et multisectorielle pour la direction, l'encadrement, la collaboration et l'action en matière de développement durable des océans ;
- Le cinquième, signé du directeur de l'Institut Carnot « MERS », précise les enjeux posés par l'observation des milieux profonds, avec la Mer de corail calédonienne comme site privilégié aux plans scientifique, technologique, de l'innovation, du développement économique et de la préservation environnementale.

Enfin quatre textes supplémentaires, plus génériques et « philosophiques », jettent certaines des bases que la stratégie maritime calédonienne se devra d'observer :

- Le premier sous la plume du président du programme Littoral et mer de la Fondation de France rappelle l'obligation de considérer toute stratégie maritime dans un contexte d'approche écosystémique des questions et donc de décloisonnement ;
- Le second, signé du président de l'Institut français de la mer incite à réfléchir à cette perspective de construire une stratégie maritime calédonienne basée sur une reconnaissance que les eaux de sa responsabilité sont un bien commun de l'humanité ;
- Le troisième, signé du fondateur des clusters maritimes français et européens, traite des fondamentaux de l'économie bleue vertueuse et des changements de paradigme à anticiper par des actions correctives qui soient de réalisme et de courage dans un équilibre partagé ;
- Enfin le quatrième signé de l'historien Christian Buchet nous indique que se tourner vers la mer c'est détenir les clés de la réussite, qu'elle est un outil fondamental de démocratie et un catalyseur de l'avenir.

L'éducation aux choses de la mer, sous-entendue mais imparfaitement traitée dans le présent dossier et qui pourra faire l'objet d'un suivant, apparaît encore bien trop perfectible.

Une stratégie maritime devra en considérer les éléments.

En vous souhaitant bonne lecture de ces sujets, comme en souhaitant belle vie à la stratégie maritime calédonienne qui sera celle de demain, je vous propose de garder en mémoire ces mots de Jean-Marie Gustave Le Clézio :

*« La mer est comme cela :
elle efface les choses de la terre parce qu'elle est
ce qu'il y a de plus important au monde »*